

Conseil de Coopération du 21 Mai
à l' espace Frachon de vaulx en velin, 3 avenue Maurice Thorez 69120

Ordre du jour

- Présentation et perspectives du projet PIRAT (pôle d'initiatives et de relocalisation alimentaire territoriale)
- Propositions innovantes et modifications pour consolider la structure (mise en place de groupes de travail suite à IAG).
- Point sur la revalorisation du rôle de co-gérant et du référent de filière pour les producteurs
- Point sur le partenariat avec ENERCOOP
- Point sur les investissements à prioriser (chambre froide, caisses bleues)

Présents

- les 3 Co-gérants : Florent Chapelle (Prod) , Jean Marc Denise (Conso), Clément Pons (salarié)

- Salariés : Thomas Klein, Laurence Oudry, Nicolas Pelloquin

- Producteurs : Jean-Marie Fournier (référent Boulangerie), Laurence Blanc (Référente produits laitiers), Mathieu Buffin (référent fruit), Fabrice Lhopital (référent légumes), Philippe Chorier (référent viandes), Ludovic Baudel (référent vin-bière)

-Consommateurs : Cathy Cordeiro(Présidente de l'association des consommateurs « les paniers d'alterconso », Yveline Pellet, Chloé Portault, Mathieu Riotte, Evelyne Ribault (rédactrice du compte rendu)

1) Présentation et perspectives du projet PIRAT (Projet consultable en ligne par le biais du site Alterconso)

P.I.R.A.T : Pôle d'Initiatives et de Relocalisation Alimentaire Territoriale

Ce projet coopératif dont Alterconso est l'un des initiateurs est en marche depuis deux ans et demi. 10 personnes morales y participent dont

- des structures de **circuits courts** (Alterconso, Croq'éthique, l'Arbre à légumes, ...)
- des **groupements agricoles** (l'ARDEAR (Confédération paysanne), l'ARDAB (association des ...), terre de liens pour le foncier)
- des **structures d'insertion** (Réseau Cocagne, Jardins de Lucie, Groupement des épiceries sociales et solidaires)
- des **associations de jardins urbains** (Pass-Jardin, la légumerie..)
- des **institutions** (subventions du Grand Lyon, du Département et de l' Europe), la chambre de l'agriculture.

Le projet prévoit de développer diverses activités « de la graine à l'assiette » sur un terrain de 100 hectares dans l'agglomération lyonnaise : élevage, maraichage en production biologique, permaculture, pépinières, conservatoire et banque de semences, jardins familiaux, jardins partagés, d'insertions, potagers, activités éducatives...

Une subvention sera dégagée pour la mise en œuvre du projet PIRAT. (Diagnostic territorial, rencontres, formations, réunions, plan de financement, planification et organisation globale du projet etc..)

Thomas propose que la Coopérative se donne les moyens de prendre en charge cette étude. Pour ce faire, du temps rémunéré pourrait être dégagé dans cette perspective et réparti entre les salariés d'Alter-conso, soit en augmentant les temps de travail, soit en recrutant.

Un salarié fait remarquer que ce projet est motivant car il ouvre des perspectives intellectuellement et socialement riches (les nombreuses tâches de logistique et manutention des salariés étant moins stimulantes sur le long terme).

La question de cette prise en charge est posée aux collègues, afin qu'une réponse soit apportée au prochain Conseil de Coopération.

2) Propositions innovantes pour consolider la structure

Quelles actions pour renforcer la viabilité économique d'Alterconso ?

Comment Recueillir les idées des consommateurs, des producteurs et des salariés ?

Quelques idées d'actions : créer un nouveau panier, (notamment panier étudiant), ne plus fermer 5 semaines, plus (+) de jockers « je ne prends pas de panier cette semaine », créer un nouveau lieu de distribution, ...

Penser à s'appuyer sur l'étude réalisée par les étudiants de l'ISARA auprès des consommateurs et notamment ceux qui ont quitté alter-conso, en étudiant les raisons pour lesquelles ils sont partis.

Cette étude va être mise en ligne, sur le site, et sur le blog.

Calendrier :

1- Un Forum de discussion en ligne va être mis en place par les salariés d'Alterconso afin que tous puissent exprimer leurs idées et réflexions.

Nico s'est engagé à se renseigner sur la faisabilité technique du forum.

Les personnes suivantes se sont proposées pour faire la synthèse des idées exprimées dans ce forum : Jean-Marc Denise, Evelyne Ribault, Florent Chapelle, Cathy Cordeiro, Nicolas Pelloquin, cloé porthault.

En parallèle les référents consommateurs qui le souhaitent pourront installer des boîtes à idées sur les lieux de distribution et recueillir les avis de chacun.

2- Les ateliers du mois de Novembre seront l'occasion d'étudier toutes ces propositions

3- 3 ou 4 propositions seront choisies à la suite des ateliers et seront chiffrées en vue l'AG

4- ces propositions chiffrées seront votées en AG

Remarque : un outil web « liste de diffusion » est en création pour améliorer la communication entre les membres de la SCIC.

3) Revalorisation du rôle de Co-Gérant producteur et des rôles d'Animateur-Référents de filière

Face au double constat :

- qu'il est difficile de mobiliser des candidats pour ces postes (Florent notamment a du reprendre la place de Co-gérant malgré son souhait d'être remplacé)

- Que ces postes exigent un surplus de tâches et une présence à certaines réunions, et donc du temps.

vote :

Il est voté qu'en compensation de leurs tâches :

- Le Co-Gérant sera déchargé de 6 permanences par an.

- Les animateurs référents de filière seront déchargés de 3 permanences par an (ce qui correspond au nombre annuel de conseils de coopération).

Cette proposition est votée sur le principe, mais sera soumise à validation lors de chaque réunion filière qui auront lieu en septembre prochain. Le nombre proposé pourra être revu et adapté au sein de chaque filière.

Réflexion sur la pertinence de maintenir le droit à la prise de parole pour tout producteur qui assiste à des conseils de coopération (malgré le fait qu'il n'est pas référent et n'a pas de droit de vote)

Il est remarqué que dans un souci de préserver le fonctionnement démocratique de la coopérative il semble important que chacun puisse s'exprimer.

4) Point sur le partenariat avec ENERCOOP

Enercoop est une Coopérative SCIC comme Alterconso et partage des valeurs communes entre autres celles de démocratie, de non lucrativité et de développement durable.

Il est rappelé que la liste des producteurs ayant donné leur accord a été transmise à Enercoop.

Enercoop propose de faire connaître Alterconso à ses nombreux adhérents. A cet effet, un courrier de présentation d'Alterconso leur sera transmis. (ci joint)

Débat sur la cohérence de ce partenariat considérant le fait qu'Alterconso n'est pas adhérent d'Enercoop pour l'électricité qu'il utilise, et ceci pour une raison économique (électricité 15% plus chère chez Enercoop pour l'instant)

La perspective de devenir adhérent dès que les comptes le permettront n'est pas écartée. Des adhérents d'Alterconso sont aussi adhérents d'Enercoop ... On peut considérer que c'est un début de cohérence ?

vote

Le partenariat est validé par le conseil

4) Point sur les investissements à prioriser (chambre froide caisses bleues....)

Les frigos actuels doivent être remplacés. L'achat d'une chambre froide est questionné.

Remarques sur la pertinence d'une chambre froide (nécessité ou non ? Quelles autres alternatives ? une remorque réfrigérée pour ne pas rompre la chaîne du froid et faire office de chambre froide à la demande ? (consommation d'électricité limitée), possibilité de la tirer avec un autre véhicule que le camion ? questions de coût, de consommation électrique etc...

Il est fait remarqué qu'il est difficile pour Alterconso d'assumer le coût du renouvellement des frigos.

Sur qui doit reposer ce type d'investissement ?

Alterconso est une coopérative solidaire à but non lucratif, ce qui implique que chacun participe financièrement au fonctionnement de la structure par le biais de l'acquisition de parts sociales constituant le Capital propre de la coopérative détenue par tous. Aujourd'hui le capital propre est trop faible pour assurer le fonds de roulement nécessaire au fonctionnement de base de la coopérative (exemple de l'impossibilité d'acheter un frigo)

La solution serait d'augmenter le capital propre et donc la part sociale des coopérateurs.

vote :

Il est voté qu'une proposition chiffrée d'augmentation du Capital sera soumise au prochain conseil de coopération. Ce chiffrage prendra en compte l'achat d'une chambre froide et de caisses de manutention (notamment les bleues qui manquent actuellement)